
Nombre de membres**en exercice** : 10**Séance du mercredi 24 mai 2017**

L'an deux mille dix-sept et le vingt-quatre mai l'assemblée régulièrement convoquée le 17 mai 2017, s'est réunie sous la présidence de Pierre RICHIERO.

Présents : 6**Votants** : 9**Sont présents** : Pierre RICHIERO, Christian MORTEMOSQUE, Alain JOLY, Raymond ROUSSELY, Olivier DELCROS, David HILAIRE**Représentés** : Nicolas GINESTET, David COWAN, Margaret COWAN**Excuses** : Didier BERNARDI**Absents** :**Secrétaire de séance** : David HILAIRE

Ordre du jour:

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 14 avril 2017
- Situation financière
- Lotissement de "Versailles": travaux de viabilisation
- Travaux divers
- Attribution des subventions aux associations pour l'année 2017
- Communauté de communes Portes Sud Périgord : Convention de mise à disposition de services dans le cadre de la compétence voirie
- Aménagement paysager:
 - Espaces verts
 - Cimetières
- Elections législatives des 11 et 18 juin 2017: tenue du bureau de vote pour les deux tours
- Questions diverses

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 14 AVRIL 2017

Le compte-rendu de la réunion du 14 avril 2017 est adopté à l'unanimité.

2. SITUATION DES FINANCES LOCALES.

Le total du bordereau de recettes n° 9 est de 55 868.63

Le total du bordereau de dépenses n°16 est de 55 348.18

Le solde comptable est de 520.45 euros et le solde de la trésorerie est de 156 308.54 euros.

Subventions restants dues à ce jour:**Multiple rural**

- DETR: 25 900.00 euros

- contrats d'objectifs: 17 000.00 euros

Total des recettes attendues: 42 900.00 €**3. LOTISSEMENT DE "VERSAILLES": TRAVAUX DE VIABILISATION**

Le premier devis proposé par SUEZ pour les travaux de raccordement au réseau d'eau potable des 8 lots a été renégocié. Le nouveau montant s'élève désormais à 7 558.03 € HT.

L'entreprise TREMBLAY TP débutera les travaux de voirie début juin.

Suite à la réunion du 22 Mai 2017 organisée avec le Conseil Départemental et l'Agence de l'Eau, et compte tenu des futures habitations, une étude va être menée pour améliorer le système d'assainissement du lotissement de "Versailles".

4. TRAVAUX DIVERS:

Monsieur le Maire rappelle l'aménagement de la zone AU à "Pré de la Mouthe" prévu dans le PLU de la commune. Le chemin d'accès qui desservira les futures parcelles sera réalisé par la Société DUBREUILH début juin.

5. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2017 - DE 2017 021

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une somme a été prévue au budget de l'exercice 2017 au compte 6574 (subventions aux associations) en dépense de fonctionnement, et qu'il conviendrait à ce jour de déterminer les montants à attribuer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

- décide de répartir les montants comme suit:

- Alzheimer Dordogne : 70.00 €
- Ligue contre le Cancer (Comité de la Dordogne) : 70.00 €
- Amicale des Sapeurs Pompiers d'Eymet : 140.00 €
- Association les Amis de Marius Lavaud : 70.00 €
- Association les Amis de Montguyard : 100.00 €
- Adil 24 : 50.00 € (abonnement)
- Association des Maires Ruraux de la Dordogne : 100.00 €
- OCCE24 Ecole d'Eymet : 100.00 €
- Team Cycliste Dordogne Sud : 50.00 €

- charge Monsieur le Maire de procéder au mandatement de ces sommes.

6. COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTES SUD PERIGORD: CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES SERVICES SUITE AU TRANSFERT PARTIEL DE LA COMPETENCE VOIRIE

Suite au transfert partiel de la compétence voirie de la commune vers l'EPCI, il a été convenu de la conservation par la commune du service partiel "entretien manuel de la voirie". Ce service doit être mis à disposition de l'EPCI pour lui permettre l'exercice de la partie de compétence qui lui a été transféré.

Compte tenu de sa situation particulière, le Conseil Municipal décide de ne pas mettre à la disposition de la Communauté de Communes Portes Sud périgord l'agent d'entretien, pour des missions ponctuelles.

Cependant, les élus en fonction, selon leurs disponibilités, et le cas échéant, les entreprises ordonnées par le Maire, pourront intervenir sur les voies intercommunales, pour effectuer des travaux de pose d'enrobé à froid, abattage d'arbres gênants, saignées de routes et mise en place de signalisation.

7. AMENAGEMENT PAYSAGER:

* L'espace récemment cédé à la commune où se situe la fontaine doit être aménagé puisqu'il est destiné à recevoir les touristes ou visiteurs de passage. Il est nécessaire de prévoir table, poubelle, et plantations (à définir ultérieurement).

* L'espace vert du lotissement de "Versailles" sera aménagé de la même manière.

* Entretien du cimetière: afin de répondre au mieux à la Charte zéro pesticide signée avec le Département et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, il est proposé une réfection des allées avec un enrobé à chaud coloré (ou noir moins honéreux) avec gravillons de part et d'autre des allées. Le montant du devis s'élevant à 19 419.20 euros H.T, le Conseil, après examen, se donne le temps de la réflexion et ajourne la décision.

8. QUESTIONS DIVERSES:

* Route de "Siganens" : il est nécessaire de prévoir un apport de cailloux au bout de l'impasse, suite à la dégradation de la voie due aux passages répétitifs du camion de ramassage des ordures ménagères.

* Elections législatives des 11 et 18 juin 2017: tenue du bureau de vote.
Après répartition, le tableau ci-joint sera remis pour mémoire à chacun des élus.

<u>ELECTIONS LEGISLATIVES 2017</u> <u>Tenue du bureau de vote</u>		
11 JUIN 1^{er} tour	8H00 – 13H00	- ROUSSELY Raymond (8H- 10H30) - DELCROS Olivier (10H30- 13H) - GINESTET Nicolas - BERNARDI Didier
	13H00 – 18H00	- MORTEMOSQUE Christian - RICHIERO Pierre - HILAIRE David
18 JUIN 2^{ème} tour	8H00 – 13H00	- JOLY Alain - GINESTET Nicolas - ROUSSELY Raymond
	13H00 – 18H00	- MORTEMOSQUE Christian - RICHIERO Pierre - HILAIRE David

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

Le secrétaire
David HILAIRE

Le Maire,
Pierre RICHIERO